
Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil syndical

Objet de délibération :

Mandatement à l'article 6541

Séance du 06 février 2023 à 18h00

Sous la Présidence de M. Alexandre NANCHI, président, sont présents 58 délégués sur 82, convoqués le 30 janvier 2023.

Etaient présents :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames Danielle BERRODIER, Françoise GIRAUDET, Eliane NAMBOTIN, Valérie PERRACHON, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Céline AGUERSIF, Véronique CORNA, Marie-Françoise VIGNOLLET, Jocelyne LABARRIERE, Messieurs Eric BEAUFORT, Pascal BONETTI, Jean-François BONIN, Gilbert BOUCHON, Guy CAGNIN, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Giuliano D'ANDREA, Christian de BOISSIEU, Eric ELIE, Benoît GIARDINELLI, Patrice FREY, Emmanuel GINET, Marcel JACQUIN, Christian LIMOUSIN, Lionel MANOS, Daniel MARTIN, Patrice MARTIN, Ludovic PUIGMAL, Laurent REYMOND-BABOLAT, Alexandre NANCHI, Max ORSET, Jean-Alex PELLETIER, Paul VERNAY, Jean-Pierre GAGNE, Jean-Michel MASSON, Serge MERLE, Jean-Louis GUYADER, Denis SOUCHON.

CC de la Côtière à Montluel : Mesdames Anne FABIANO, Catherine FRANGIONE, Sylvie OBADIA, Messieurs Philippe POIRSON, Marc GRIMAND, Jean-Gérard MAURICE, Philippe GUILLOT-VIGNOT, Jérôme TAILLANDIER, Bernard LAVIRE.

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Mesdames Myriam FANGET, Jacqueline PIPERINI, Marie-Thérèse PROYART, Messieurs Denis VIAL, Eric TEYSSIER, Antoine BAUTAIN, Pierre BELY et Cyrille DUMOULIN.

CC Miribel et Plateau : Messieurs Jean-Pierre GAITET et Joël AUBERNON, Mesdames Christine FRANCOIS, Valérie POMMAZ.

Pouvoirs donnés :

De Patrick BATTISTA à Philippe GUILLOT-VIGNOT (CC de la Côtière à Montluel)

De Nicolas PERIER à Eric BEAUFORT (CC de la Plaine de l'Ain)

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames Françoise GARIBIAN, Béatrice DALMAZ, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, STOCHLINN, Messieurs Patrick BLANC, Laurent BOU, Joël BRUNET, Morgan CORNEFERT, Jean-Marc DUSSARRAT, Pascal PAIN et Pascal VETTARD.

CC de la Côtière à Montluel : Monsieur Jacques PIOT.

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Mesdames Anne BOLLACHE, Béatrice DE VECCHI, Dominique GABASIO, Joëlle MARION et Messieurs BALIVET et BATAILLY.

CC Miribel et Plateau : Madame Brigitte FILLION et Evelyne GUILLET, Messieurs Pierre GOUBET, Xavier DELOCHE, Bruno LARIVE.

Est élue secrétaire de séance : M. Philippe GUILLOT-VIGNOT (C.C. de la Côtière à Montluel)

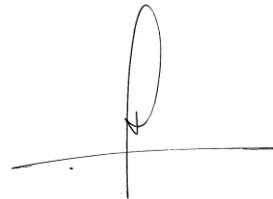
Au regard de la liste n° 5425480112 en date du 2 novembre 2022 transmise par le gestionnaire principal de la trésorerie d'Ambérieu-en-Bugey, le syndicat mixte BUCOPA doit mandater à son budget la somme de 94,75 € au compte 6541 (créances admises en non-valeur), afin d'accepter l'annulation de la créance due.

Il y a donc lieu de délibérer afin que l'assemblée accepte ce mandatement.

**Le conseil syndical, après avoir entendu l'exposé ci-dessus et délibéré,
A l'unanimité des membres présents,**

ACCEPTÉ le mandatement de la somme de 94,75 € au compte 6541 (créances admises en non-valeur) pour le budget du syndicat mixte BUCOPA.

Le président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line and a vertical line extending downwards.

Alexandre NANCHI

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme
Le président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le
Affichée le*